



21 février 2017

L'Europe de la défense en mouvement

Au cours de ces derniers mois, plusieurs documents innovants ont été publiés concernant la Politique de sécurité et de défense commune (Stratégie Globale de l'UE, Document de mise en œuvre, Feuille de route UE-OTAN, Plan d'action de la Commission) conduisant à des décisions importantes, qui mentionnent un rapport d'étape dès mars et de nouvelles orientations stratégiques annoncées pour juin 2017.

Une véritable dynamique positive a donc été actée, qui mérite d'être accompagnée et dynamisée par la France.

EuroDéfense-France souhaite apporter son soutien à cette dynamique en proposant quelques pistes dans les domaines suivants :

- **Livre Blanc Européen orienté vers la jeunesse,**
- **autonomie stratégique pour des engagements de vive force,**
- **prise en compte du continuum sécurité-défense,**
- **renforcement du tissu industriel européen de défense.**

Nous saluons en effet les importantes décisions prises récemment. En particulier, il a été décidé en décembre dernier par les chefs d'Etat et de Gouvernement que la Haute Représentante présentera des propositions concernant :

- le développement des capacités civiles,
- les paramètres d'un examen annuel coordonné en matière de défense piloté par les États membres,
- le processus de développement des capacités militaires compte tenu d'aspects liés à la recherche et technologie (R&T) et d'aspects industriels,
- l'établissement d'une capacité opérationnelle permanente de planification et de conduite au niveau stratégique,
- l'amélioration de l'adéquation, de l'employabilité et de la déployabilité du dispositif de réaction rapide de l'UE,
- des éléments et des options en vue d'une coopération structurée permanente inclusive reposant sur une approche modulaire et traçant les contours de projets éventuels,

- la prise en compte de l'ensemble des besoins au titre du renforcement des capacités en faveur de la sécurité et du développement (RCSD).

En soutien du travail des services officiels de l'Union et des Etats membres, EuroDéfense-France souhaite apporter le fruit de ses réflexions, dans cinq domaines qu'il juge essentiels:

- La coopération européenne,
- Les structures de commandement,
- Le dispositif de réaction rapide,
- L'entraînement des forces militaires et civiles,
- La base industrielle et technologique de défense.

Notre contribution s'adresse d'ailleurs plus aux Etats Membres qu'aux instances européennes (Commission, SEAE, AED) dans l'adoption concrète et effective des mesures recommandées. Le problème à résoudre est sans doute essentiellement politique et le meilleur exemple qui vient à l'esprit, serait de constater le déploiement effectif d'une force interarmées robuste apte à consolider la paix, à favoriser la reconstruction des structures étatiques et à garantir la transition vers une force des Nations-Unies, ce dès que les conditions seront remplies soit au Moyen Orient (Syrie, Irak) ou en Afrique (Libye). L'UE montrerait alors sa capacité à lier sa politique étrangère avec des réactions concrètes, immédiates et utiles.

1 la coopération européenne

Les modalités de mise en place d'un examen annuel coordonné en matière de défense vont être prochainement élaborées par l'Agence Européenne de Défense et soumises aux Etats-Membres. Cette initiative bouleverse les habitudes régaliennes mais elle est aussi et surtout gage de coopérations accrues et de synergies potentielles – notamment avec certains travaux conduits au sein de l'OTAN.

Il s'agit donc d'une décision importante prise par les chefs d'Etats et de Gouvernements et c'est sans doute une approche pragmatique et incrémentale qui sera proposée par l'AED car de nature à obtenir l'adhésion. Au bilan, on aura sans doute profondément amélioré les interactions entre Etats-Membres.

Pour autant, cette approche pragmatique des derniers mois mériterait d'être mieux partagée avec les citoyens et notamment la jeunesse. En effet, face à la montée des nationalismes, ne faut-il pas favoriser la perception d'une communauté de destin ?

C'est donc la réalisation d'un Livre Blanc Européen qu'EuroDéfense-France appelle de ses vœux.

Un Livre Blanc Européen associant la jeunesse de chacun des pays de l'UE et destiné à mieux partager les opportunités, risques et menaces du XXI siècle. Les bouleversements géostratégiques nous y invitent, aussi convient-il sans doute d'être prêt à lancer une telle initiative avant la fin 2017.

Ce Livre Blanc devrait capitaliser sur des succès comme le programme ERASMUS débouchant sur son équivalent militaire.

Parallèlement il y aurait vertu à renforcer sur le terrain la coopération européenne. Pour ce faire, il faut privilégier là où c'est possible *la création d'entités européennes*, ce qui pourrait se faire en

matière de logistique ou d'infrastructures pour les opérations voire même pour des exercices. Ce serait aussi une façon de mutualiser des coûts.

2 les structures de commandement

Le Conseil de mi novembre 2016 a décidé la création d'une structure de planification et de conduite au niveau stratégique pour les missions de conseil, d'entraînement et de formation (dites « non exécutives »). C'est une excellente nouvelle pour le court terme puisque de nature à favoriser une véritable synergie entre les différents actions de l'Union européenne : aide au développement, missions civiles d'état de droit, missions militaires de soutien, aide humanitaire, ... En outre, la désignation à Bruxelles d'une autorité en charge de commander les missions militaires de formation et de conseil colocalisée avec les structures géographiques du SEAE, le commandant des missions civiles de l'UE (Cdt CPCC), les directions de la Commission et proche de l'OTAN, sera de nature à renforcer grandement l'efficacité et les synergies mais aussi à garantir une plus grande homogénéité entre les différentes actions menées par l'UE (actuellement en Somalie, République Centre Africaine et au Mali).

Mais le problème reste entier pour les missions robustes. Car l'instabilité permanente et les nombreux violents conflits qui rejaillissent sur la sécurité des pays de l'UE interdisent d'éviter la question alors même que la situation actuelle est loin d'être satisfaisante : un cloisonnement des domaines sécuritaires et de défense, une capacité limitée de planification d'anticipation, des délais parfois prohibitifs pour l'élaboration des options stratégiques, une structure de commandement non dédiée, un processus de génération de forces souvent très lent.

C'est donc une revisite complète des processus et des organisations qu'EuroDéfense-France recommande, avec comme axe central, la prise en compte du continuum sécurité-défense.

Elle doit conduire à une amélioration profonde des moyens de recueil et d'élaboration du renseignement afin d'éclairer les différentes décisions politiques mais aussi mener à la mise en oeuvre d'une nouvelle structure de planification stratégique des missions coercitives qui intègre pleinement et à tout moment la dimension civilo-militaire, afin d'inscrire très en amont puis en permanence, la dynamique de stabilisation et de reconstruction.

Cela ne doit pas conduire à deux structures séparées, une pour les missions de formation et de conseil, l'autre pour les missions coercitives, mais peut se faire progressivement de la première à la deuxième par addition de compétences, en partenariat avec l'OTAN.

Même si l'on reste dans le cadre de l'approche globale et d'une utilisation d'une violence maîtrisée en dernier recours, le Statu quo n'est pas une option.

3 le dispositif de réaction rapide

Lors du Conseil Européen du 15 décembre 2016, les chefs d'Etats et de Gouvernements ont appelé de leurs vœux une *amélioration de l'adéquation, de l'employabilité et de la déployabilité du dispositif de réaction rapide* de l'UE.

Se contenter d'améliorer l'existant, par exemple dans l'évolution du concept des groupements tactiques, dans leur interarmisation, dans la flexibilité de leur composition (volume variable non

limité au niveau bataillon) apporterait des progrès certains et nécessaires mais ne répondrait que très partiellement aux défis actuels.

C'est une démarche intellectuelle plus innovante qui doit être entreprise en s'appuyant sur les effets à produire et en dépassant le seul cadre des structures militaires.

Cela passe tout d'abord par l'accroissement de la capacité d'anticipation et donc par une meilleure compréhension de la situation, des enjeux et des risques, par les Etats membres. Les succès du centre satellitaire de l'UE situé à *Torrejón* doivent être dupliqués dans d'autres domaines et notamment dans celui de la surveillance des frontières extérieures, maritimes et terrestres, de l'UE et des zones économiques exclusives.

Cela doit également conduire au lancement de nouveaux dispositifs de réaction rapide (hors GT1500) à dominante civile et aptes à répondre à certaines situations de crise telles que tremblements de terre, épidémies aiguës (Ebola, ...), gestion des conséquences d'attaques massives cyber, ...

Pour ceux-ci, des dispositifs d'automatisme d'engagement mais aussi de partage des charges financières pourraient être élaborés par les Etats Membres. A côté des « Groupements tactiques – *Battle Groups* », l'UE se doterait ainsi de « Dispositifs d'Engagements Solidaires – *Solidarity Task Forces* ».

4 l'entraînement

Il n'y a rien de bien précis dans les décisions prises récemment. C'est un thème récurrent car, à première vue, il paraît moins porteur de synergie et de gain budgétaire substantiels. Or la réalité est autre. Les opérations sont aujourd'hui multinationales et nécessitent l'engagement de très nombreux secteurs interministériels afin de garantir une efficacité sur le moyen long terme. L'entraînement doit donc se faire aussi dans ce cadre.

Sans mettre en cause l'approche actuelle des exercices civils et militaires conduits par l'Union européenne et parfois en synergie avec l'OTAN, **EuroDéfense-France suggère la tenue d'exercices d'un nouveau genre – profondément civilo-militaire et centré sur la planification initiale** – ils seraient en outre susceptibles d'intéresser d'autres organisations multinationales telles l'ONU ou l'UA et évidemment l'OTAN.

Il faudrait enfin créer au niveau de l'UE des centres d'expertise. La valeur de ces centres est prouvée. L'OTAN en a de nombreux qui couvrent tout le spectre des missions de défense et de sécurité. Une coopération existe déjà avec les Etats membres de l'UE, qui pourrait être renforcée pour éviter les duplications. De plus il y a de bons exemples nationaux, comme en France l'Ecole Militaire de Spécialisation de l'Outre-Mer et de l'Etranger (EMSOME), préparant civils et militaires à leur engagement, en les informant sur l'histoire, la géographie et la culture des pays dans lesquels ils vont être déployés mais aussi en tirant profit des enseignements recueillis au cours des engagements précédents de l'Union européenne. Cela serait de nature à améliorer l'efficacité globale mais aussi source de rayonnement international par l'ouverture qui pourrait être offerte à des Etats tiers.

5 les aspects capacitaires

En ce qui concerne le développement des capacités, outre un encouragement à accroître les ressources consacrées à la défense et à accroître la coopération au sein de l'UE:

- Madame Mogherini est mandatée pour présenter des propositions portant sur le processus de développement des capacités militaires, prenant en compte la recherche et la technologie, ainsi que les aspects industriels;
- la Commission, qui a ouvert la porte à un financement des activités de développement des capacités de défense en parallèle au plan d'action pour le financement d'activités de Recherche et Technologie, est invitée à préciser ses propositions pour la création d'un Fonds européen de défense, comportant un volet sur des capacités développées d'un commun accord par les Etats membres ;
- la Banque Européenne d'Investissement (BEI) est de son côté invitée à envisager des mesures en vue de soutenir les investissements dans les activités de recherche et développement en matière de défense.

Toutes ces propositions vont dans le bon sens et font tomber un certain nombre de tabous sur le financement de la défense et de la sécurité au sein de l'UE. Mais EuroDéfense-France attend qu'elles soient suivies de décisions et de mesures concrètes dans les meilleurs délais, notamment sur les points suivants :

- **amélioration du processus d'identification des besoins capacitaires au sein de l'UE, préalable indispensable à un bon fonctionnement de la chaîne capacitaire,**
- **financement et lancement de nouveaux programmes en coopération, répondant aux besoins déjà identifiés, que ce soit dans un cadre bilatéral, multilatéral ou même européen (à l'image du programme Galileo) : l'UE doit mettre en place une capacité de financement sur son budget propre, afin de soutenir des programmes dont le lancement est souhaité par des Etats Membres mais dont le financement s'avère insuffisant (en particulier lorsque tous les Etats intéressés ne disposent pas du budget nécessaire au moment voulu : cela aurait pu être utile pour le programme A400M et pourrait s'avérer utile pour le programme de drone MALE actuellement envisagé par l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne) ou de financer un besoin capacitaire intéressant l'ensemble des Etats membres (télécommunications par satellites, moyens de surveillance des frontières...); ce budget européen pourrait en outre être complété par un fonds dont le fonctionnement reste à définir, en fonction du besoin de financement ; dans tous les cas, avec ces nouveaux moyens de financement, il s'agit clairement de mettre en place des mesures d'encouragement à la coopération ;**
- **enfin, accompagnement des programmes de coopération par une certaine consolidation industrielle au sein de l'UE, afin de renforcer la compétitivité du tissu industriel de défense européen et d'éviter les duplications inutiles, à l'instar de ce qui a été fait depuis longtemps dans le domaine aéronautique civil.**

6 conclusion

A l'aune d'évolutions profondes dans le paysage géostratégique, il n'y a d'autre voie que celle d'un accroissement déterminé des solidarités entre pays membres de l'UE. Cela passe par l'étude de projets ambitieux mais réalistes, c'est ce à quoi les membres d'EuroDéfense-France espèrent avoir contribué.